

Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Instructeur de la conduite automobile

Examen concours pour l'admission au stage de la fonction de maître d'enseignement technique dans la spécialité d'instructeur de la conduite automobile

Relevé des épreuves

A. Épreuves écrites

1. Épreuve sciences professionnelles I: Coefficient 1
; Durée: 3 heures

Cette épreuve comprend:

- Législation routière

2. Épreuve sciences professionnelles II: Coefficient 1
; Durée: 3 heures

Cette épreuve comprend :

- Pédagogie pratique et Technologie (Notions fondamentales en mécanique selon le programme de la formation d'instructeur de la conduite automobile)

B. Épreuves pratiques

2. Épreuve travaux pratiques I: Coefficient 2 ;
Durée: 1 heures

Cette épreuve comprend 1 leçon pratique sur route. Sujet : première leçon sur route.

3. Épreuve travaux pratiques II: Coefficient 2 ;
Durée: 1 heures

Cette épreuve comprend une démonstration de conduite sur route du candidat.

C. Épreuves pratique/orale

4. Démonstration pratique/orale:
Coefficient 3 ; Durée: 1,5 heures ; Temps de préparation: 2,5 heures

Cours sur deux sujets imposés du code de la route (1h) et de la pédagogie (0,5h).